



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E151049

VALABLE JUSQU'AU 26/09/2025

ÉDITÉ LE

04/08/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 15/07/2015

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 27/09/2024
8 000

Raison sociale : AD SERVICES HABITAT

10 RUE LOUIS ARMAND
87220 FEYTIAT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LIMOGES

Téléphone : 07 83 80 60 51

Fax :

Portable : 06 81 34 25 83

Siret : 812 676 328 00022

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 1000438/J-1

Site Internet :

E-mail : adserviceshabitat@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 1244000/001 541934/25

Responsabilité légale :

DELIRANT ALEXANDRE GAETAN PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000/001 541934/25

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/06/2024

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311 PROB	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	27/03/2024
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	27/03/2024
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	27/03/2024
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Menuisier)	27/09/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	27/03/2024
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	27/09/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	27/03/2024
o Isolation des murs par l'extérieur	27/03/2024
o Isolation des combles perdus	27/03/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	27/03/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.